

• INTRODUCTION

Ce manuel décrit les caractéristiques et les fonctions de l'émetteur de bloc à LED. L'émetteur de bloc est monté sur une sortie HP du premier étage du détendeur, et sa fonction principale est de communiquer les données de pression du bloc à l'ordinateur de plongée par un protocole de radio-fréquence codée sans fil. L'ordinateur de plongée affiche alors la pression du bloc, et calcule la vitesse de consommation du gaz, ainsi que le temps restant avant d'atteindre la valeur de la réserve. Pour que cela soit possible, l'émetteur de bloc et l'ordinateur de plongée doivent être appairés. Pour savoir comment monter et correctement positionner l'appareil sur le premier étage, et comment appairer les deux éléments, veuillez consulter le manuel de l'ordinateur de plongée, disponible sur www.mares.com.

L'émetteur de bloc à LED possède également, comme son nom l'indique, une LED sur le haut de son boîtier. La LED peut être utilisée en surface avant une plongée, afin de distinguer un bloc plein d'un vide sans avoir besoin d'un ordinateur de plongée qui affiche la valeur exacte. Au cours d'une plongée, la LED clignote lorsque certains niveaux de pression sont atteints, et alerte donc votre coéquipier ou guide de plongée lorsque vous avez atteint la demi-pression ou la réserve du bloc.

• 1. FONCTIONNEMENT

L'émetteur de bloc se met automatiquement en marche lors d'une pressurisation d'au moins 10 bars. Il se désactive automatiquement lorsque la pression chute au-dessous de 10 bars.

De manière à économiser l'énergie de la pile, l'émetteur de bloc se désactive également lorsqu'il n'y a pas de modification de la pression pendant plus de 4 minutes. Cela évite une consommation inutile de la pile en cas de vérification de la pression bien avant une plongée, où le bloc resterait ouvert ensuite, ou au cas où le bloc ne serait pas fermé mais que le premier étage serait purgé immédiatement après une plongée, ou au cas où des blocs supplémentaires seraient restés pressurisés au cours de la plongée même s'ils ne sont pas utilisés. L'émetteur de bloc s'active de nouveau lorsqu'une variation de pression de plus de 1 bars est détectée.

• 2. FONCTIONS EN SURFACE

Au moment où l'émetteur de bloc est pressurisé, si une pression de 180 bars ou plus est détectée, la LED clignote 10 fois en VERT avec des intervalles de 4 secondes.

• 3. FONCTIONS AU COURS DE LA PLONGÉE

De manière à économiser l'énergie de la pile, la LED s'éteint après la vérification de surface et reste éteinte jusqu'à ce qu'une pression de 100 bars soit atteinte (alerte de mi-pression). À ce moment, elle clignote en JAUNE toutes les 4 secondes. Une fois que la pression du bloc atteint 50 bars, la LED clignote en ROUGE une fois par seconde (réserve du bloc).

ALARMES/ AVERTISSEMENTS DE LA LED	COULEUR DE LA LED	Fréquence du clignotement	Répétitions du clignotement	Valeur du seuil
Vérification de surface	VERT	Toutes les 4 s	10	180 bars
Alerte de mi-pression	JAUNE	Toutes les 4 s	Active au-dessous du seuil	100 bars
Avertissement de réserve du bloc	ROUGE	Toutes les 1 s	Active au-dessous du seuil	50 bars

3.1 PROCÉDURE D'APPAIRAGE

NOTE

L'appairage est permanent et ne nécessite pas d'être répété, même après un changement de pile.

Après l'appairage, les deux appareils (l'ordinateur de plongée et l'émetteur de bloc) restent appairés jusqu'à ce que l'un d'eux soit appairé à un différent partenaire.

- Ouvrez le robinet du bloc (la pression du bloc doit être au minimum de 30 bars). Vous avez maintenant deux minutes pour effectuer la procédure.
- Vérifiez que les autres émetteurs de bloc, s'ils existent, sont à au moins 3 mètres de l'appareil de pognet.
- Positionnez l'ordinateur de plongée à 10 cm de l'émetteur de bloc (vérifiez que l'ordinateur de plongée est parallèle à l'émetteur de bloc).
- Commencez la procédure d'appairage sur l'ordinateur de plongée. Veuillez vous reporter au manuel de celui-ci, qui est disponible sur www.mares.com.
- Après avoir réussi l'appairage, vérifiez que la pression du bloc s'affiche correctement sur l'ordinateur (celui-ci étant en mode pré-plongée).

Si vous n'êtes pas parvenu(e) à réussir la procédure d'appairage complète dans un temps de 2 minutes, fermez le robinet du bloc, dépressurisez complètement le premier étage, attendez 20 secondes puis recommencez la procédure depuis le départ.

• 4. INFORMATIONS TECHNIQUES

L'association de l'émetteur de bloc et de l'ordinateur de plongée a été testée et certifiée CE par RINA, organisme notifié 0474, dont le siège est à Gênes en Italie.

L'association de l'émetteur de bloc et de l'ordinateur de plongée est un appareil de catégorie III, tel que cela est défini par la directive européenne 89/686/CEE, il respecte les caractéristiques définies par la Norme européenne harmonisée EN250 pour un usage avec l'air conforme à la norme EN 12021 (avec proportion d'oxygène de 21 %).

Le processus de certification CE et la vérification des performances utilisables en fonction des normes EN250 sont compris comme étant applicables jusqu'à une profondeur maximale de 50 m au-dessous de la surface.

L'association de l'émetteur de bloc et de l'ordinateur de plongée peut être utilisée en eaux froides (eaux dont la température est inférieure à 10 °C).

Marquage

L'instrument possède des marques situées à l'arrière de l'émetteur de bloc, qui sont constituées des mentions suivantes :

- Pression de service : 300 bars
- Norme de référence : EN250
- Marquage de référence : CE 0474

Le marquage de conformité indique que l'appareil est conforme aux exigences essentielles relatives à la santé et à la sécurité, comme définies par les annexes II D. et 89/686/CEE. Le nombre situé à côté du signe CE identifie RINA, organisme notifié 0474, dont le siège est à Gênes en Italie, qui est habilité à inspecter le produit fini conformément à l'article 11 B D.e. de 89/686/CEE.

Température de fonctionnement : -10 °C à +50 °C

Température de stockage : -20 °C à 70 °C

Alimentation :

- Pile CR123A remplaçable par l'utilisateur
- Durée de vie de la pile : 150 à 200 plongées.

La durée de vie réelle de la batterie dépend du nombre de plongées par an, de l'utilisation de la LED, de la durée de chaque plongée et de la température de l'eau.

4.1. ENTRETIEN

L'émetteur de bloc et les pièces de ce produit qui sont utilisées pour mesurer la pression de la bouteille doivent subir un entretien chez un distributeur agréé Mares, une année sur deux ou après 200 plongées (la première de ces conditions qui est remplie). En dehors de cela, l'émetteur de bloc est pratiquement sans entretien. Tout ce que vous devez faire est de le rincer soigneusement à l'eau douce après chaque plongée (en évitant tout produit chimique) et de remplacer la pile lorsque cela est nécessaire. Pour éviter les problèmes potentiels, les conseils suivants contribueront à vous assurer des années d'utilisation sans problème :

- Évitez de laisser tomber ou de heurter votre émetteur de bloc,
- N'exposez pas l'émetteur de bloc à une lumière du soleil intense et directe,
- Ne rangez pas votre émetteur de bloc dans un contenant étanche, faites toujours en sorte qu'il y ait une ventilation libre.

4.1.2. CHANGEMENT DE LA PILE DE L'ÉMETTEUR DE BLOC

⚠ AVERTISSEMENT

Nous conseillons de faire remplacer la pile de l'émetteur par un distributeur agréé Mares. Le changement doit se faire avec un soin tout particulier, de manière à empêcher l'eau de pénétrer. La garantie ne couvre pas les dommages dus à un mauvais remplacement de la pile.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne touchez jamais la surface métallique de la pile avec des doigts nus. Les deux pôles de la batterie ne doivent jamais être mis en court-circuit.
- Un capuchon d'émetteur de bloc qui fuit peut provoquer la destruction de celui-ci par fuite d'eau ou le faire s'éteindre sans avertissement préalable.
- Ouvrez toujours l'émetteur de bloc dans un environnement sec et propre.
- N'ouvrez l'émetteur de bloc que pour remplacer la pile.

NOTE

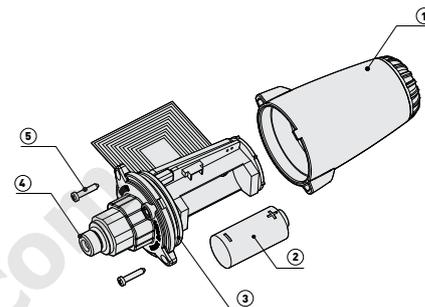
Il n'est pas nécessaire de répéter la procédure d'appairage après avoir remplacé la batterie de l'émetteur de bloc.

1. Retirez l'émetteur de bloc du port HP du premier étage du détendeur.
2. Séchez l'émetteur de bloc avec un chiffon doux.
3. Retirez les 2 vis (5) avec un tournevis cruciforme Philips.
4. Retirez soigneusement le capuchon de l'émetteur de bloc (1).
5. Retirez soigneusement le joint torique du capuchon de l'émetteur de bloc (3). Faites attention à ne pas endommager les surfaces d'étanchéité.
6. Retirez la pile (2) en la tenant des deux côtés. Ne touchez pas les contacts ou les pièces électroniques.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous remarquez des traces de fuites d'eau, de dégâts ou d'autres défauts sur le joint torique, n'utilisez pas l'émetteur de bloc pour plonger de nouveau. Portez-le chez un distributeur agréé Mares pour vérification.

7. Mettez toujours un nouveau joint torique lorsque vous remplacez la pile, et jetez l'ancien joint. Vérifiez bien que le nouveau joint torique lubrifié est en parfait état, et que le joint, sa rainure et la surface d'étanchéité de l'émetteur de bloc, ainsi que le capuchon de l'émetteur de bloc soient parfaitement exempts de saleté et de poussière. Si nécessaire, nettoyez les pièces avec un chiffon doux. Insérez le joint torique dans sa rainure.
8. Attendez 30 secondes, puis mettez la nouvelle pile en place. Vérifiez que le côté **+** fait face à la base de l'émetteur de bloc. Celui-ci pourrait être endommagé si vous ne mettez pas correctement en place la pile.
9. L'émetteur de bloc va maintenant effectuer un test automatique, pendant lequel la LED clignote, et passer en mode « prêt » après 60 secondes.



4.2. GARANTIE

Les produits Mares sont garantis pour une période de deux ans, sujette aux limites et conditions suivantes :

La garantie est non-transférable et s'applique strictement à l'acheteur original uniquement.

Les produits Mares sont garantis exempts de défauts de matériaux et de fabrication : les composants qui, lors de l'inspection technique, sont trouvés être défectueux, seront remplacés gratuitement.

Mares S.p.A. décline toute responsabilité en cas d'accidents de quelque sorte que ce soit qui résulteraient d'une altération ou d'un usage incorrect des produits.

Tous les produits renvoyés pour révision ou réparation sous garantie, ou pour toute autre raison, doivent être réexpédiés exclusivement par l'intermédiaire du vendeur et accompagnés de la preuve d'achat. Les produits voyagent au risque de l'envoyeur.

4.3. EXCLUSIONS DE GARANTIE

Dommages provoqués par des infiltrations d'eau faisant suite à un usage inadapté (par ex. joint sale, compartiment de la pile mal fermé, etc.)

Rupture ou rayures du boîtier, du verre ou de la sangle, résultants d'impacts violents ou de chocs. Dommages résultant d'une exposition excessive à des températures élevées ou basses.

Dommages provoqués par l'utilisation d'air comprimé pour nettoyer l'ordinateur de plongée.

• 5. ÉLIMINATION DE L'APPAREIL



Débarrassez-vous de l'appareil avec les déchets électroniques. Ne le jetez pas avec les déchets ordinaires.

Si vous préférez, vous pouvez le rapporter à votre revendeur Mares local.